

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 5 juin 2017, à 19 h, présidée par M. Marcel Langlois, maire et à laquelle assistent les conseillères et les conseillers suivants :

Mme Caroline Poirier, Mme Manon Rousseau, M. Jonatan Audet, M. Guy Lapointe, M. Serge LaRoche et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-128

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} MAI 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

2017-129

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS

- Concernant le projet de monte-personne, les plans préliminaires ont été reçus et par la suite acheminés à la chargée de projet au MAMOT. L'entente devrait être préparée et signée sous peu, à moins qu'on nous exige d'aller en appel d'offres avant, ce qui serait contradiction à la lettre reçue le 11 janvier dernier.
- Pour le parc de matériel pour les organismes, les articles ont été commandés et reçus, sauf l'abri pliant qui est présentement en rupture d'inventaire. Un suivi sera effectué dans quelques semaines.
- Nous sommes toujours en attente d'une réponse au sujet du projet de rechargement de certains chemins municipaux incluant les travaux préparatoires et d'asphaltage de la partie du chemin Fontainebleau située dans le périmètre urbain, lequel a été présenté dans le cadre du programme TECQ en mars dernier.

5. RAPPORT DU MAIRE

- **Le maire Marcel Langlois**
 - Membre d'office de tous les comités municipaux
 - Représentant à la MRC
 - Équipe de développement des municipalités au CLD
 - Équipe de développement du Haut-Saint-François au CLD

- Comité de la route 257 de la MRC
- Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) à la MRC
- Comité de sécurité publique de la MRC
- Comité du Cogesaf

1^{er} mai séance ordinaire du conseil
 8 mai rencontre pour le projet de réaménagement de la cuisine
 8 mai atelier du conseil des maires de la MRC
 10 mai centre de qualification en sécurité incendie à Cookshire-Eaton
 11 mai conseil municipal jeunesse à la MRC
 17 mai conseil des maires de la MRC
 19 mai teinture aux kiosques du Marché de la petite école
 19 mai souper de la fondation Pauline-Beaudry
 24 mai webinaire sur les statistiques de la population
 25 mai assemblée générale annuelle de COGESAF
 26 mai équipe de développement du HSF
 30 mai atelier du conseil
 31 mai atelier spécial du conseil des maires

6. MEMBRES DU CONSEIL

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en mai 2017.

- **Le conseiller Guy Lapointe**
 - Remplaçant au conseil des maires de la MRC
 - Municipalité amie des aînés et politique familiale
 - Sécurité civile
 - Sécurité incendie, ambulance
 - Représentant au comité *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
 - Comité de gestion d'Internet à haute vitesse à la MRC

1^{er} mai séance ordinaire du conseil
 10 mai conseil d'administration de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
 30 mai atelier du conseil
 31 mai A.G.A. de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
- **La conseillère Caroline Poirier**
 - Loisirs : animation et participation
 - Comité des loisirs de la MRC
 - Loisir : infrastructures et équipements d'entretien
 - Représentante au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie
 - Représentante au Parc-en-ciel

1^{er} mai séance ordinaire du conseil
 30 mai atelier du conseil
- **Le conseiller Jonatan Audet**
 - Loisir : infrastructures et équipements d'entretien
 - Bâtiments municipaux
 - Développement

1^{er} mai séance ordinaire du conseil
 Rencontre concernant la station d'eau potable/usée
 11 mai récupération et livraison de la remorque neuve (station pour l'eau)
 24 mai rencontre concernant la station d'eau potable/usée
 30 mai atelier du conseil
- **Le conseiller Serge LaRochelle**
 - Tourisme
 - Culture
 - Environnement
 - Inode Estrie
 - Bâtiments municipaux
 - Développement

8 mai rencontre pour la cafétéria du centre municipal
 15 mai rencontre pour les panneaux d'accueil
 23 mai rencontre du comité *Village de Noël*
 30 mai atelier du conseil

- **La conseillère Manon Rousseau**
 - Tourisme
 - Culture
 - Environnement
 - Inode Estrie
 - Municipalité amie des aînés et politique familiale

1^{er} mai séance ordinaire du conseil

23 mai rencontre du comité *Village de Noël*

Aide à la peinture des kiosques et des affiches du *Marché de la petite école*

30 mai atelier du conseil

Suivi régulier des communications sur le compte *Facebook*

- **Le conseiller Martin Loubier**
 - Comité consultatif d'urbanisme
 - Comité consultatif de développement
 - Sécurité civile
 - Sécurité incendie, ambulance
 - Transport adapté
 - Voirie et équipements mécanisés

1^{er} mai séance ordinaire du conseil

30 mai atelier du conseil

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

2017-130

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRoche

ET RÉSOLU QUE Manon Rousseau, conseillère au siège n° 3, soit nommée mairesse suppléante pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.2 CONGRÈS 2017 DE LA FQM

2017-131

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU d'autoriser M. Marcel Langlois, maire, à participer au congrès annuel de la FQM qui aura lieu les 28, 29 et 30 septembre prochains à Québec. Les frais d'inscription sont au coût de 760 \$ plus taxes. Les frais d'hébergement, de repas et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 RÉTROCESSION – 57, CHEMIN DU BELVÉDÈRE

ATTENDU QUE la municipalité a autorisé, par la résolution #2015-083, la vente du lot 4 851 980 du cadastre du canton de Lingwick portant le numéro civique 57, chemin du Belvédère, au prix maximal de 4 500\$ plus les taxes applicables, à Mme Pascale Dewingaerde et à M. Christophe Pierart;

ATTENDU QUE les nouveaux acquéreurs, Mme Pascale Dewingaerde et M. Christophe Pierart, ont accepté de respecter les conditions de la résolution 2011-291, ces conditions étant inscrites dans le contrat de vente;

ATTENDU QUE l'une des conditions consiste à bâtir un bâtiment résidentiel d'une valeur minimum de 125 000\$ incluant le terrain;

ATTENDU QUE le canton de Lingwick accorde un délai maximum d'un (1) an à l'acquéreur pour déposer une demande de permis de construction pour une résidence permanente et que ladite résidence devra être érigée, en conformité avec la réglementation d'urbanisme de la municipalité, dans les deux (2) ans et l'aménagement du terrain doit être terminé dans un délai maximum de deux ans et demie (2 ½) à compter de la date de signature de l'acte de vente;

ATTENDU QU' à défaut de respecter la clause précédente, la municipalité pourra exiger la rétrocession du terrain, aux frais de l'acquéreur, aucune indemnité ne sera versée à l'acquéreur pour les améliorations et additions effectuées sur le terrain, celles-ci restant acquises à la municipalité, sauf si cette dernière décide d'exercer son droit d'exiger de l'acquéreur qu'il procède à leur enlèvement et qu'il remette, à ses frais, le terrain dans son état originel;

ATTENDU QUE l'acquéreur ne pourra vendre ou autrement aliéner l'immeuble tant que la résidence permanente n'aura pas été entièrement parachevée tout en respectant les conditions prévues, cette restriction ne devant pas empêcher l'acquéreur de consentir une hypothèque relative au financement de sa construction;

ATTENDU QUE Mme Pascale Dewingaerde et M. Christophe Pierart ont pris possession du terrain devant Me Claire Bouffard, notaire, le 1^{er} juin 2015;

ATTENDU QUE malgré la demande d'un permis de construction par Mme Pascale Dewingaerde et M. Christophe Pierart, aucune résidence permanente n'est, à ce jour, érigée sur le terrain concerné de sorte que les conditions prévues au contrat ne sont pas toutes respectées;

À CES CAUSES;

2017-132

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

QUE constat est fait que les conditions prévues au contrat d'achat, en faveur de Mme Pascale Dewingaerde et M. Christophe Pierart, de l'immeuble situé dans le canton de Lingwick et correspondant au numéro civique 57, chemin du Belvédère, ne sont pas toutes respectées, dans ce cas spécifiquement, la condition concernant la construction d'une résidence permanente dans un délai de deux ans suivant la signature de l'acte de vente;

QUE devant ce constat, tel que prévu au contrat, le conseil municipal désire que Mme Pascale Dewingaerde et M. Christophe Pierart soient contactés pour procéder à la rétrocession de l'immeuble et ce, au frais de Mme Pascale Dewingaerde et M. Christophe Pierart;

QU'aucune indemnité ne sera versée à Mme Pascale Dewingaerde et à M. Christophe Pierart pour les améliorations et additions effectuées sur l'immeuble, celles-ci devenant propriété du canton de Lingwick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 APPROPRIATION DU FONDS RÉFECTION ET ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES

2017-133

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU de s'approprier du montant de 15 956 \$ provenant du fonds réfection et entretien de certaines voies publiques, tel que prévu au budget 2017, afin de l'appliquer dans le projet présenté au Programme TECQ, pour la partie concernant le seuil d'immobilisation que doit couvrir la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.5 ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL – NOMINATION

2017-134

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU que la directrice générale Mme Josée Bolduc soit nommée membre de l'équipe de développement locale (comité de développement local).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.6 PROTOCOLE CONCERNANT LE PRÊT DE L'ÉQUIPEMENT FAISANT PARTIE DU PARC DE MATÉRIEL POUR LES ORGANISMES

ATTENDU QUE dans le cadre du FDT, le canton de Lingwick s'est doté d'un parc de matériel pouvant être utilisé par les différents organismes locaux;

ATTENDU QUE pour assurer le bon usage et la disponibilité des équipements, le canton doit prévoir un mode de fonctionnement pour le prêt du matériel;

En conséquence;

2017-135

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU

QUE les équipements faisant partie du parc de matériel seront prêtés uniquement aux organismes à but non lucratif du canton de Lingwick;

QUE le journalier-concierge M. Pascal Sévigny est la personne désignée pour la remise et le retour de l'équipement emprunté;

QUE les articles empruntés doivent être récupérés et rapportés les jours ouvrables, pour vérification par la personne désignée;

QUE les réservations doivent être faites au moins une semaine à l'avance, au bureau municipal;

QUE des frais de nettoyage, et/ou de réparation ou de remplacement seront facturés à l'organisme pour les articles rapportés en mauvais état (malpropres ou endommagés);

QUE le coût de remplacement des articles non rapportés seront facturés à l'organisme;

QU'une copie du présent protocole soit acheminée à chacun des organismes locaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.7 VENTE DU 53, CHEMIN DU BELVÉDÈRE À MME MARIE MICHÈLE LABRIE ET M. KURT ALEXANDER RUHE LISCHKE

ATTENDU QUE le canton de Lingwick a mis en vente 14 terrains résidentiels situés sur le chemin du Belvédère;

ATTENDU QUE Mme Marie Michèle Labrie et M. Kurt Alexander Ruhe Lischke de Victoria (Colombie-Britannique) ont fait savoir par écrit à la municipalité leur désir d'acquérir le terrain ayant le numéro d'immeuble 53 ;

ATTENDU QUE Mme Marie Michèle Labrie et M. Kurt Alexander Ruhe Lischke ont remis un montant de neuf cents dollars (900 \$) à la municipalité, montant représentant le dépôt d'achat ;

2017-136

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Caroline Poirier

ET RÉSOLU que le canton de Lingwick vende à Mme Marie Michèle Labrie et M. Kurt Alexander Ruhe Lischke le lot 4 851 979 du cadastre du Québec, et ayant le numéro d'immeuble 53, chemin du Belvédère, canton de Lingwick, au prix fixé à 4 500 \$ plus les taxes applicables selon la résolution 2011-291.

Mme Marie Michèle Labrie et M. Kurt Alexander Ruhe Lischke s'engagent, à titre d'acquéreurs, à respecter toutes les conditions édictées par la résolution 2011-291 et la résolution #2015-111, ces conditions devront être spécifiées au contrat de vente.

Selon les conditions de vente du terrain, l'acte de vente notarié devra être signé au plus tard après 60 jours suivant la réception de cette résolution et ce, aux frais de l'acquéreur.

Il sera loisible à l'acquéreur de faire effectuer des tests de percolation et autres sur le terrain avant la signature de l'acte de vente à la condition qu'au préalable, il remette à la municipalité une preuve de couverture d'assurance responsabilité civile d'un montant minimal d'un million de dollars et la maintienne jusqu'à la signature de l'acte de vente;

M. Marcel Langlois, maire et Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer pour et au nom du canton de Lingwick l'acte de vente en faveur de Mme Marie Michèle Labrie et M. Kurt Alexander Ruhe Lischke.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.8 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2017;

EN CONSÉQUENCE,

2017-137

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Serge LaRochelle

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de juin 2017;

Engagement de crédits	
Administration	
Produits de nettoyage, papier toilette...	270 \$
Papeterie (papier, papier couleur...)	175 \$
Drapeau Canada (Chalmers)	40 \$
Total administration	485 \$
Service incendie	
Gaffes (2)	300 \$
Batteries radios communication (3)	315 \$
Total service incendie	615 \$
Voirie – réseau routier	
Compteur réservoir diesel	250 \$
Plaques d'usures (20) - niveleuse	125 \$
Lettrage des deux camions + remorque	375 \$
Gravier (rechargement)	2 680 \$
Total voirie – réseau routier	3 305 \$
Parcs et terrains de jeux	
Réparation panneau touristique	150 \$
Total parcs et terrains de jeux	150 \$
TOTAL :	4 680 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.9 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 31 MAI 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil l'état des activités de fonctionnement au 31 mai 2017.

7.10 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS DE MAI 2017 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
17973	Casey Sylvester	Salaire fin 29/04/2017	
17974	Revenu Québec	Remises de l'employeur	3 988,21 \$
17975	Receveur général Canada	Remises de l'employeur	1 567,44 \$
17976	L'Événement	Chaises noires acompte	624,31 \$
17977	Enseignes A-Gagnon	Panneau accueil acompte	1 569,58 \$
17978	Hydro-Québec	Garage	872,82 \$
17979	Hydro-Québec	Éclairage de rues	225,68 \$
17980	Casey Sylvester	Salaire fin 06/05/2017	
17981	Gator Canada	Remorque station d'eau	4 354,10 \$

17982	Services cartes Desjardins	Reg. véhicules, LesPAC	151,24 \$
17983	Solidel	Éclairage d'appoint	2 866,92 \$
17984	Casey Sylvester	Salaire fin 13/05/2017	528,87 \$
17985	Bell Canada	Ligne garage	83,15 \$
17986	Bell Canada	Ligne fax	82,67 \$
17987	Comité Fête nationale	Subv. MNQ et municipale	1 150,00 \$
17988	SAAQ	Immatriculation remorque	73,83 \$
17989	Casey Sylvester	Salaire fin 20/05/2017	
17990	Ent. Robert Verret	Diésel	2 305,57 \$
17991	MRC du Haut-St-François	Téléphonie et quote-parts	36 984,98 \$
17992	Ministre des Finances Qc	Sûreté du Québec 1 de 2	31 756,00 \$
17993	Centre 24-juin - Accès comp.	Form. Pompier I sect. 3	4 006,00 \$
17994	Bétons L. Barolet inc.	Gravier	2 008,84 \$
17995	Ville de Scotstown	Entraide - Terr. Mar-Rin	387,20 \$
17996	Enseignes Bishopton	Rest. panneaux d'accueil	3 575,72 \$
17997	Pneus Robert Bernard	Rép. pneu niveleuse	169,64 \$
17998	Hewitt équipement ltée	Pièces rétrocaveuse	495,50 \$
17999	SEAO-Constructo	Appel d'offres - recharg.	11,85 \$
18000	Récup Estrie	Tri et récup. 2e versement	1 036,00 \$
18001	Robotaille équipement	Pointes carbure niveleuse	1 116,69 \$
18002	Signalisation de l'Estrie	Panneaux et poteaux	696,53 \$
18003	Axion	Frais mensuels	57,43 \$
18004	Würth	Lubrifiant, nettoyant	527,36 \$
18005	Formation Urgence Vie	Douche oculaire	34,45 \$
18006	Pascal Sévigny	Déplacement et cellulaire	213,48 \$
18007	CSE Inc.	Désinfectant, rangement	559,02 \$
18008	Stéphane Therrien	Chaîne à piton	324,47 \$
18009	Casey Sylvester	Salaire fin 27/05/2017	
18010	L'Événement	Chaises noires pmt final	1 456,74 \$
18011	Michel Bourque	Rémunération pompier	337,24 \$
18012	Stéphane Bouffard	Rémunération pompier	421,02 \$
18013	Gabriel Gilbert	Rémunération pompier	88,11 \$
18014	Josée Lapointe	Rémunération pompier	150,90 \$
18015	Alain Rousseau	Rémunération pompier	388,87 \$
18016	Xavier Rousseau	Rémunération pompier	93,98 \$
18017	Mario Tardif	Rémunération pompier	252,83 \$
18018	Centre du camion (Amiante)	Inspection, urée, douilles	466,25 \$
18019	Quincaillerie N.S. Girard	Teinture, balai, nettoyant	96,99 \$
18020	Groupe Déziel	Rép. cylindre niveleuse	223,79 \$
18021	Radar-Alarme	Détecteur mouvements	178,16 \$
18022	Suzanne Blais	Frais déplacement	16,00 \$
18023	Scies C. Carrier inc.	Câble tondeuse Cadet	29,64 \$
18024	JC Bibeau électrique	Rép. lumières de rue	370,82 \$
18025	Fonds info territoire	Avis de mutation	12,00 \$
18026	Alain Rousseau	Dépl. mod. 3 (16 cours)	329,60 \$
18027	Richard Gosselin	Déplacement et cellulaire	456,00 \$
18028	Alsco corp.	Buanderie	108,93 \$
18029	ADF Diésel	Pompe diésel - niveleuse	140,81 \$
18030	Monty Sylvestre	Frais jurid. (appel d'offres)	618,77 \$
18031	Centre extincteur SL	Rech. btl air + insp. extinc.	242,59 \$
18032	Pièces d'autos Angus	Lubrifiant, peinture, divers	273,56 \$
18033	Telus	Site web	11,44 \$
18034	Canupease	Accessoires abri-pliant	484,91 \$
18035	Mario Tardif	Dépl. mod. 3 (17 cours)	342,58 \$
18036	Stéphane Laroche	Frais mens. + ent. Weedon	1 314,17 \$
18037	Services san. Denis Fortier	Cueillette mat. rés. avril	3 908,41 \$
18038	Josée Bolduc	Petite caisse	127,42 \$
18039	Transport Guillette inc.	Gravier	435,05 \$
18040	Valoris-Régie HSF/Sherb.	Enfouissement avril-mai	1 670,49 \$

18041	Tech-nic Réseau conseil	Enveloppes	187,99 \$
Total des chèques :			119 641,61 \$
4 mai	Salaires incl. chèques	6 employés	2 835,10 \$
11 mai	Salaires incl. chèques	5 employés	2 533,69 \$
18 mai	Salaires incl. chèques	5 employés	2 533,69 \$
25 mai	Salaires incl. chèques	5 employés	2 533,69 \$
1er juin	Salaires incl. chèques	6 employés	2 726,13 \$
5 juin	Sylvio Bourque	Rémunération pompier	381,82 \$
5 juin	Rém. élu - Martin Loubier	Rémunération élu	92,07 \$
5 juin	Rém. élu - Marcel Langlois	Rémunération élu	670,72 \$
5 juin	Rém. élu - Jonatan Audet	Rémunération élu	264,07 \$
5 juin	Rém. élu - Guy Lapointe	Rémunération élu	330,80 \$
5 juin	Rém. élu - Caroline Poirier	Rémunération élu	264,07 \$
5 juin	Rém. élu - Manon Rousseau	Rémunération élu	294,81 \$
5 juin	Rém. élu - Serge LaRoche	Rémunération élu	248,71 \$
Total :			135 350,98 \$

2017-138

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 135 350,98 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit numéro 2017-06-01

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 135 350,98 \$.

8 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Demande de précision sur les dates du congrès de la FQM.

9. PAUSE SANTÉ

De 19 h 23 à 19 h 33

10 INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE

Rapport de mai 2017

- Exercice mensuel
- Intervention Weedon
- Remise en état des équipements suite à l'intervention
- Rapport sur l'intervention et rencontres diverses
- Intervention Territoire Mar-Rin
- Divers rapports

Stéphane Laroche,

Directeur service de sécurité incendie de Lingwick

10.2 MATÉRIEL À VENDRE - BOYAUX 2,5''

2017-139

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU de vendre à une municipalité intéressée les boyaux 2,5'' et la piscine que le service incendie a en trop. Le prix demandé pour les boyaux est de 100 \$ / rouleau de 50' et pour la piscine le prix demandé est de 800 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.3 INSPECTION ANNUELLE DES EXTINCTEURS

2017-140

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'entériner la dépense d'inspection annuelle des extincteurs du centre municipal, de l'église Chalmers, du garage et de la caserne par Extincteurs S.L. inc. pour le coût de 173,60 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.4 VENTE DE LA POMPE PORTATIVE

ATTENDU QU' une offre d'achat, au montant de 250 \$, a été présentée à la municipalité pour l'achat de la pompe portative Honda;

ATTENDU QUE l'offre a été présentée par un résident de zone sinistrée lors des inondations du printemps 2017, qu'il avait besoin de l'équipement immédiatement et qu'il s'agissait de la première offre reçue pour cet équipement annoncé pour vendre à quelques reprises depuis 2012;

EN CONSÉQUENCE;

2017-141

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'entériner la vente de la pompe portative Honda, incluant les équipements, au montant de 250 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 RAPPORT D'INSPECTION 2017

2017-142

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Caroline Poirier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte le rapport de voirie 2017 déposé. Une aide financière a été demandée au député provincial, via le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour la réalisation d'autres travaux sur les chemins municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 APPEL D'OFFRES – SABLE

2017-143

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU d'effectuer des demandes pour obtenir le prix unitaire de 1 500 tonnes métriques de sable. La quantité exacte sera déterminée lors de l'adjudication du contrat et de l'adoption de la résolution.

Les soumissions devront fournir un prix unitaire à la tonne incluant la livraison au 9, chemin Fontainebleau, à Lingwick et un prix unitaire sans la livraison (transport par la municipalité).

Le prix unitaire doit inclure tous les frais directs et indirects excluant la taxe provinciale (TVQ) et fédérale (TPS).

Le soumissionnaire retenu s'engage à effectuer la livraison ou à rendre le matériel disponible dans un délai raisonnable suite à la commande effectuée par le responsable des travaux publics ou par son représentant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est responsable des demandes de soumissions auprès d'un minimum de 2 fournisseurs. Les noms des fournisseurs seront dévoilés lors de l'adjudication du contrat et son adoption.

Les soumissions devront être reçues au bureau municipal au plus tard le 26 juin 2017 à 14 h et seront ouvertes à 14 h 05.

La municipalité du canton de Lingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.3 APPEL D'OFFRES – TRAVAUX D'ASPHALTAGE

Considérant que le canton de Lingwick désire faire des travaux d'asphalte sur le chemin Fontainebleau et à quelques endroits sur la route 257;

Considérant que ces travaux sont prévus dans la programmation des travaux visés par le Programme sur la taxe d'accise et la contribution du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que le canton de Lingwick procède à un appel d'offres sur invitation.

Cet appel d'offre consiste en des travaux de pavage sur deux voies de circulation dans la municipalité. Les travaux à exécuter et les matériaux à utiliser peuvent différer d'une voie de circulation à l'autre et devront être complétés tel qu'inscrit au devis de l'appel d'offres.

Les travaux devront être réalisés sur le chemin Fontainebleau, dans le périmètre urbain et à quelques endroits sur la route 257. Le lieu exact et les superficies sont indiqués dans le document d'appel d'offres.

Ces travaux seront exécutés selon les recommandations du représentant de la municipalité.

Les travaux devront être terminés au plus tard le 15 septembre 2017 à 16 h. Si l'adjudicataire est en défaut de livrer et installer le bien faisant l'objet du contrat dans le délai stipulé aux présentes, la municipalité pourra imposer, à titre de pénalité, un montant de (500 \$) par jour de retard.

L'entrepreneur sera responsable de faire obligatoirement l'installation d'une signalisation adéquate selon les normes en vigueur et il sera responsable du contrôle de la circulation routière pendant toute la durée des travaux.

La municipalité désigne Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, personne responsable des demandes de soumissions auprès d'un minimum de 2 fournisseurs. Les noms des fournisseurs seront dévoilés lors de l'adjudication du contrat et son adoption.

Tout soumissionnaire devra respecter les exigences et conditions établies dans la Politique de gestion contractuelle établie par la municipalité et le document d'appel d'offres préparé.

La municipalité du canton de Lingwick recevra à son bureau municipal au 72, route 108, Lingwick, JOB 2Z0, jusqu'à 14 h 30, le 26 juin 2017, des soumissions dans des enveloppes scellées, portant la mention : « Soumission – Travaux d'asphalte 2017 », pour y être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à 14 h 35.

La soumission ne doit en aucun cas être conditionnelle ou restrictive et est valide pour une période de 90 jours à compter du délai de clôture.

La municipalité du canton de Lingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.4 APPEL D'OFFRES – BENNE ÉPANDEUR 4 SAISONS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que la municipalité prépare un cahier des charges afin de lancer un appel d'offres pour l'achat d'une benne épandeur 4 saisons neuve, en acier inoxydable, dans le but de remplacer la benne d'été et la sableuse du camion 2014. La nouvelle benne épandeur 4 saisons devra répondre aux spécifications minimums suivantes :

- Benne en « U » en acier inoxydable 304
- Capacité 12 v.c. à niveau d'eau / 14 v.c. à niveau d'eau avec extensions de 6''
- Penture arrière graissable
- Pare cabine, panneau avant, panneau arrière, côtés, marchepieds en acier inoxydable 304
- Convoyeur transversal en acier inoxydable, dimension intérieure 15 ½'' large X 66'' long
- Tous boulons, écrous, rondelles doivent être en acier inoxydable et tout ce qui est en acier ne doit pas être en contact avec l'acier inoxydable (protection entre les deux)

La benne épandeur 4 saisons devra être livrée au plus tard quatre (90) jours après l'acceptation de la soumission, le jour où la résolution du conseil municipal est adoptée faisant foi de cette date.

Le prix inclut l'installation de l'équipement sur le camion.

Les autres spécifications seront précisées dans le cahier des charges.

L'achat de la benne épandeur 4 saisons sera financé à même le fonds de roulement, le surplus accumulé et par règlement d'emprunt (solde du règlement n°329-2015). Le fonds de roulement sera remboursable sur une période de 5 ans.

L'appel d'offre sera sur invitation, auprès d'au moins trois fournisseurs. Le conseil désigne Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, personne responsable de l'appel d'offres.

Tout soumissionnaire devra respecter et les exigences et conditions établies dans la Politique de gestion contractuelle établie par la municipalité et celles contenues dans le document d'appel d'offres.

Les soumissions seront reçues au bureau municipal du canton de Lingwick situé au 72, route 108, Lingwick, JOB 220, jusqu'à au plus tard le 26 juin 2017 à 13 h 30. Chaque soumission devra être présentée dans une enveloppe scellée, portant la mention « Soumission – benne épandeur 4 saisons ». L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, le 26 juin à 13 h 35.

La soumission ne doit en aucun cas être conditionnelle ou restrictive et est valide pour une période de 90 jours à compter de la clôture de l'appel d'offres.

Le canton de Lingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir à aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Le contrat est conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.5 TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT D'UNE PARTIE DU CHEMIN GALSON - PIQUETAGE

2017-146

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de retenir les services de Francis Carrier, arpenteur-géomètre, afin de faire piqueter une partie du chemin Galson, incluant la production d'un relevé, sur une longueur d'environ 530 mètres, au coût de 1 \$ / mètre. Le piquetage est effectué en prévision de l'élargissement d'une partie du chemin Galson, lesquels travaux sont prévus dans le programme TECQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.6 COUPE DE BRANCHES/ARBRES – TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET ROUTE 257

2017-147

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de retenir les services de Ryan Cork pour le coupage de branches et d'arbres. Les lieux et les heures prévus sont :

- chemin Galson (travaux d'élargissement) pour environ 6 heures
- route 257, direction de Weedon (rapport d'inspection), pour environ 9 heures

Le tarif incluant la machinerie et l'opérateur est de 120 \$ / heure plus les taxes. Les heures devront être indiquées distinctivement, selon l'endroit des travaux, sur la facture. Les frais de déplacement sont de 120 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12 HYGIÈNE DU MILIEU

13 URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 PARC DE MATÉRIEL POUR LES ORGANISMES - PRATICABLES

2017-148

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat de contreplaqués, madrier, vis et peinture nécessaire à la fabrication des praticables, pour une dimension totale de 12' X 16'. Le montant prévu pour les matériaux est de 600 \$. La fabrication des praticables sera faite par le journalier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14 LOISIRS ET CULTURE

14.1 FÊTE NATIONALE – INVITATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

2017-149

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Manon Rousseau

ET RÉSOLU QUE le canton de Lingwick, en accord avec le comité de la Fête nationale, invite les nouveaux résidents à la Fête nationale du Québec qui sera tenue le 23 juin au pont couvert, afin de leur faire connaître notre communauté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE

La liste de la correspondance reçue est déposée.

16 SUJETS DIVERS

STATION D'EAU POTABLE/USÉE – INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU

LE CONSEILLER JONATAN AUDET ÉTANT MEMBRE DU CENTRE CULTUREL OSCAR-DHU SE RETIRE DES DÉLIBÉRATIONS ET DU VOTE.

ATTENDU QUE les membres du Centre culturel Oscar-Dhu ont donné leur accord à ce que le chauffe-eau au propane, appartenant au comité, soit installé dans la station d'eau potable/usée de la municipalité qui servira à tous les organismes locaux;

EN CONSÉQUENCE,

2017-150

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU de demander à BurEau pompe et traitement d'eau d'installer le chauffe-eau au propane, appartenant au Centre culturel Oscar-Dhu, dans la station d'eau potable/usée de la municipalité, afin d'en faciliter l'utilisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Question sur l'utilisation des praticables.
- On souligne le bienfait des travaux d'amélioration de la salle communautaire.
- On demande que les pompiers installent des affiches lors de pratiques d'envergure afin de prévenir les citoyens.
- Un citoyen suggère de ne pas aller en rétrocession pour le terrain situé au 57, chemin du Belvédère.
- Une citoyenne faisant partie de la patrouille des papillons propose à la municipalité de devenir « *Amie des monarches* ».

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-151

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 09.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

CANTON DE LINGWICK

Marcel Langlois,
Maire

Josée Bolduc,
Directrice générale secrétaire-trés.